



SOCIÉTÉ POUR LA SAUVEGARDE DE
LA CITÉ HISTORIQUE ET ARTISTIQUE

Bulletin No 20

1977



RUES ET RUELLLES DE SION

RUES ET RUELLES DE SION

Le pavage des rues d'une cité est le signe d'un régime fort. Il ne craint pas, en effet, d'en recevoir les pavés en retour.

Sion et sa Municipalité montrent qu'elles possèdent une autorité solide, mais aussi qu'elles témoignent d'un goût sûr, qui fait les délices de tout Sédunois amoureux de sa ville.

En effet, qui n'est pas enchanté des dernières innovations et des dernières réalisations de la Commune de Sion en la matière ?

Pourquoi l'a-t-elle fait ?

Parce que la rue est à la ville ce que le système sanguin est au corps humain. Elle est le grand échangeur d'idées, de rencon-

tres de toute heure, de contacts enrichissants. Elle est le ventre des grandes révolutions et des grandes réconciliations. Elle est un lieu de liesse et le rythme des fêtes se heurte aux impasses et s'étale sur les places. Elle est modeste et sinueuse et nous oblige à regarder, de chaque côté, les façades des couloirs qu'elle emprunte. Tout y est ordonné, charmant, à l'échelle de ses ambitions.

On a voulu, dans certains cas, lui imposer la voiture automobile, et elle en est morte. Elle n'avait que le désir de faire résonner le pas du piéton rêveur.

Il fallait lui rendre son bien, sa place, sa vocation en la rendant accueillante.

C'est cela que notre Municipalité a compris et voulu en rétablissant la circulation piétonnière et les antiques pavages autour de la Cathédrale, sur la place, dans les rues avoisinantes et partout où la suppression du trafic n'entravait en aucune façon la vie économique, la vie tout court des quartiers concernés.

Passons la Ruelle de la Lombardie et remontons jusqu'à la petite place du Théâtre, la chaude tonalité des pavés gris et roses reflète les teintes plus vives des façades rénovées et crée une harmonie indéfinissable, que le bitume avait tué.

Autour du petit square de la Rue de Savièse, si admirablement restauré par la Municipalité, le pavé des ruelles qui l'entourent redonne sa juste dimension et toute son intimité à tout ce pâté de maisons, un temps voué à la disparition.

Nous devons donc un grand merci à nos édiles.

Mais qu'on nous comprenne bien !

Il n'est pas question, dans notre propos, de tendre à la suppression de toute circulation automobile en ville de Sion. Nous vivons de l'automobile et avec l'automobile et elle doit également trouver sa place dans le grand carrousel moderne.





Non ! Ce que nous souhaitons, c'est que tous, nous traitions la vieille ville de Sion, objet de tant de sollicitude aujourd'hui et sujet de tant d'éloges, comme un grand convalescent à qui la thérapie doit être appliquée avec beaucoup de prudence, de science et de doigté.

Cette action est de longue haleine et chacun d'entre nous doit l'admettre, malgré sa légitime impatience.

Que la Municipalité de Sion, si heureusement éclairée, continue sur la voie qu'elle vient de se tracer et réalise son programme avec bonheur, et qu'elle en soit remerciée.

G. DE KALBERMATTEN
Président de Sedunum Nostrum





CONCOURS No 19

Pour mieux connaître sa ville

Faire découvrir la cité pour mieux l'apprécier tel est l'objet de notre concours. Par ce merveilleux moyen qu'est la technique photographique, nous reproduisons ci-contre un détail architectural ou artistique qu'il faut reconnaître et savoir situer sur le territoire de la commune de Sion, sans oublier les vieux quartiers de Bramois et d'Uvrier.

Conditions et règlement :

1. Le concours est ouvert aux membres de SN et à tous les habitants de la commune de Sion.
2. La réponse, avec nom et adresse de l'expéditeur, est à envoyer sur simple carte postale à Sedunum Nostrum, Jean-Marc Biner, 1967 Bramois.
3. Délai d'envoi 28 janvier 1978 date du timbre postal.
4. Un tirage au sort départagera les gagnants : du 1er prix Fr. 50.- ; du 2e Fr. 30.- ; du 3e Fr. 20.-.
5. La décision du jury est sans appel.

Question : Dans quelle rue la Municipalité a-t-elle récemment aménagé cette placette pavée ?

Réponse au concours No 18 : Rue de Conthey 2 ou angle rue de Conthey - Grand-Pont.

Gagnants : 1er prix : Mlle Véronique Ebner, Sion ; 2e prix : M. Didier Panchard, Bramois ; 3e prix : Mme Jacqueline Grillon, Petit-Lancy.

Nos objectifs :

Atteint :

- Restauration de la maison de Platea (Zermatten) à la rue du Collège.
- Restauration de la fresque (XVIe s.) de la pharmacie Uffem Bort, à la rue de la Lombardie.
- Restauration de la maison Fiorina à la rue de la Lombardie.

En cours :

- Inventaire des maisons de la vieille ville (réalisé : quartier des Tanneries et quartier Lombardie I).
- Publication graphique des rues du Vieux Sion.

A long terme :

- Etudier le rétablissement de la circulation piétonnière dans la vieille ville.
- Elaborer un règlement des zones protégées.

Nos publications

1. O. Curiger, *L'Hôtel de Ville de Sion*, Sion, 1971 ; 21 cm, 28 p. + LXII pl., ill.
2. A. Donnet, *Guide artistique illustré de Sion*, Sion, 1972 (1ère éd.) ; 1976 (2e éd.) ; 21 cm, 112 p. ill.
3. A. Donnet, *Illustrierter Kunstführer von Sitten*, Sitten, 1973 ; 21 cm, 112 p. ill.
4. E. Rossier, *Anciennes portes de Sion*, Sion, 1974 ; 21 cm, 28 p. ill.
5. B. Wyder, *Les stalles de Valère*, Sion, 1974 ; 21 cm, 128 p. ill.
6. M. Deléglise, *Le décor du fer à Sion*, Sion, 1976 ; 21 cm, 136 p. ill.
7. B. Truffer, *Portraits des Evêques de Sion*, Sion, 1977 ; 21 cm, 128 p. ill.

Sion, Grand-Pont. Ses façades en couleurs ; dépliant.

En vente dans les librairies de la place, à l'office du Tourisme et au Musée de Valère.

APPEL A NOS LECTEURS Sedunum Nostrum est une société dont le but principal est la sauvegarde de la cité historique et artistique. **Adhérez donc à notre mouvement, car nous aider c'est participer activement au développement de la cité.**

Adresse : SEDUNUM NOSTRUM, 1967 Bramois / Sion - CCP : 19 - 9921.

Cotisations : Fr. 10.- par personne - Fr. 5.- étudiants, apprentis - Fr. 50.- sociétés, associations.

Photos : Archives cantonales et J.-M. Biner - Imprimerie R. Curdy SA, Sion